

Une formation de haut niveau vers l'excellence

Le développement considérable que connaît aujourd'hui l'économie du sport favorise l'émergence de nouveaux métiers.

Le monde du sport attend de véritables professionnels dotés d'un niveau de compétence à la hauteur des formidables enjeux et objectifs qui sont les siens.

Qu'il s'agisse de sport de compétition ou de sport de loisir, de sport santé ou de sport spectacle, de communication sur le sport ou de communication par le sport, appartenir au milieu du sport, avoir sa culture et son esprit, sont des atouts essentiels...

Enseigner, manager, développer des structures, organiser des événements ou faire du marketing sportif sont de belles ambitions. Elles appellent une formation complète et de haut niveau : savoirs scientifiques, savoirs technologiques, savoirs méthodologiques parfaitement assimilés et confrontés à la réalité du terrain.

Dans ce contexte extrêmement porteur mais exigeant, l'ILEPS s'appuie sur :

- l'originalité de sa structure qui offre à la fois les qualités d'encadrement d'une école et les garanties d'un enseignement sanctionné par des Diplômes Nationaux,
- son réseau de partenaires académiques, universitaires, institutionnels et professionnels,
- son expérience du secteur sportif,
- l'expertise de ses composantes scientifiques, économiques et culturelles.

Toujours guidé par sa tradition d'humanisme, de sérieux et d'exigence, l'ILEPS, qui accueillera en 2011 sa 68^{ème} promotion, veille à ce que chacun, dans le respect de l'autre, soit appelé à donner le meilleur de lui-même.

**Florence HELAINE,
Directeur.**

L'ILEPS délivre des diplômes nationaux

Créé en 1944, l'ILEPS est un institut de l'enseignement supérieur libre qui fonde ses valeurs, tant dans les processus de formation que dans les débats scientifiques et techniques.

Déclaré auprès de l'Académie de Paris selon les dispositions de la loi du 12 juillet 1875 sur la liberté de l'Enseignement supérieur, ses étudiants bénéficient du régime de la Sécurité Sociale étudiante et l'institut est habilité à recevoir des boursiers nationaux.

l'ILEPS prépare et présente ses étudiants à l'obtention de diplômes nationaux : Licence, Master.

Les diplômes de Licence et de Master sont délivrés par le Recteur d'Académie, Chancelier des Universités.

LES DIPLÔMES DE L'ILEPS

3 LICENCES

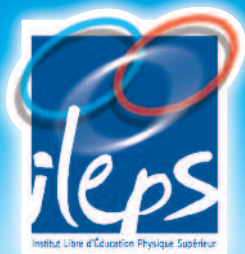
- Licence STAPS
- ① **Education et motricité**
FORMATION INITIALE
- Licence STAPS
- ② **Activités physiques et Santé**
FORMATION INITIALE OU APPRENTISSAGE
- Licence STAPS
- ③ **Management du sport**
FORMATION INITIALE

2 MASTERS

- ① **Master "Éducation et Formation"**
FORMATION INITIALE OU CONTINUE
- ② **Master "Sciences du Management et Métiers du Sport"**
FORMATION INITIALE OU APPRENTISSAGE

L'obtention d'une Licence à l'Ileps permet d'entrer en 1^{ère} année de Master.

La seconde année du Master est sélective pour tous les candidats.



Structure et organisation de l'Institut

Une association à but non lucratif

En cohérence avec ses valeurs et sa mission, l'ILEPS est constitué en association de 1901 à but non lucratif.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche contribue aux dépenses de fonctionnement pour la délivrance des diplômes nationaux et la préparation aux CAPES et CAFEP. Le Conseil d'administration est présidé par M. Eric BONSCH, délégué régional de l'Enseignement Catholique. Le Recteur de l'Institut Catholique de Paris en est membre de droit.

Implanté au cœur même de l'agglomération de Cergy-Pontoise, l'ILEPS bénéficie d'infrastructures et d'installations sportives à la hauteur de ses ambitions. Avec d'autres grandes écoles, l'ILEPS est membre de l'Institut Polytechnique Saint-Louis (fondé en 1991 sous l'impulsion de l'Institut Catholique de Paris et du Conseil Général du Val d'Oise).

Bourses et aides financières

Les statuts académiques de l'établissement permettent aux étudiants de bénéficier :

- des bourses nationales (CROUS de l'Académie de Versailles),
- des bourses à la mobilité internationale du Conseil Général du Val d'Oise,
- des aides et allocations diverses accessibles aux étudiants des universités (APL, etc).

Les frais de scolarité

Les frais annuels varient selon les formations suivies. Pour l'année scolaire 2010-2011, ils s'échelonnent entre 4.480 € (Licence) et 5.900 € (Master).

Ces frais, qui font l'objet d'une révision annuelle, permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement de l'institut : enseignements, locaux, installations sportives, administration.

→ Une équipe dirigeante à l'écoute

L'école est animée par une équipe expérimentée, réactive et attentive au projet personnel de chacun des élèves.

Direction : Florence Hélaïne
Direction des Études de Licence : Emmanuel Laurent
Unité de Formation des Apprentis : Véronique Daguin
Pôle Enseignement Recherche : Pierre Alban Lebecq
Master Education et Formation : Philippe Graff
Master Sciences du Management : Narjiss Mekaoui
Relations Internationales : Gilles Lecocq

→ 110 enseignants universitaires et professionnels

En plus des enseignants, des chercheurs permanents, et des directeurs d'études, le corps professoral est composé d'universitaires, de professionnels chargés de cours (qui organisent régulièrement des séminaires en ingénierie et des formations) et de professeurs certifiés ou agrégés.

→ Près de 400 étudiants et stagiaires

Les élèves qui intègrent l'école ont un BAC S (38%), un BAC ES (37%) ou autres séries (25%). Ils sont répartis dans les différentes filières :

- Management 43%
- Santé et activités physiques adaptées 13,5%
- Education & motricité 43,5 %



① Licence Éducation et motricité

6 semestres répartis sur 3 ans

Semestres 1, 2 et 3

Fondements scientifiques et théoriques relatifs à la motricité sportive.
Compétences méthodologiques et développement de l'expérience motrice à partir d'une pratique sportive diversifiée.

940 heures d'enseignement
+ Stage pratique : 50 heures

Semestre 4

Formation générale et détermination.
Choix d'option visant à la détermination de la mention de Licence 3.

340 heures d'enseignement
+ Stage pratique 70 heures

Semestres 5 et 6

Spécialisation et consolidation de la démarche de professionnalisation.

600 heures d'enseignement +
Stage pratique 154 heures.

Les contenus

Semestres 1, 2 et 3

- **Analyses thématiques de la motricité**
Déterminants de la Performance
Connaissances du développement de la personne
Analyse sociologique des APS
Analyse du mouvement
- **Apports scientifiques**
Physiologie, Psychologie, Sociologie
Anatomie et Biomécanique
- **Théorie et pratique des APSA (5 par semestre)**
- **Cultures scientifiques et préprofessionnalisation**

Semestres 4, 5 et 6

FORMATION COMMUNE : physiologie, traumatologie, sociologie du sport, natation, sports collectifs, formation culturelle et humaine.

FORMATION DE DÉTERMINATION : APS et conception d'un enseignement, Psychologie de l'Apprentissage, EP de l'adulte et du senior, EP de l'enfant, Retard scolaire et Pédagogie, APS et Enseignement de l'EPS, ASH.

FORMATION DE SPÉCIALISATION : Didactique de l'EPS, Transversalité de l'EPS, Conceptions de l'Apprentissage, Gymnastique ou GR, Danse ou Lutte, Histoire de l'EPS, Sciences de l'intervention, Cultures de l'EPS, Méthodologie des écrits 1 et 2, Stage d'analyse des pratiques professionnelles.

**SÉMINAIRES DE PROFESSIONNALISATION THÉMATIQUES
MANAGEMENT, SANTÉ OU ÉDUCATION DÈS LE
1^{ER} SEMESTRE EN LIEN AVEC LES STAGES.**

Méthodologie universitaire, conception de projet, informatique, anglais.



② Licence Sport et santé

6 semestres

Semestres 1, 2 et 3

Fondements scientifiques et théoriques relatifs à la motricité sportive.
Compétences méthodologiques et développement de l'expérience motrice à partir d'une pratique sportive diversifiée.

970 heures d'enseignement
+ Stage pratique : 80 heures

Semestre 4

Formation générale et détermination.
Choix d'option visant à la détermination de la mention de licence 3.

295 heures d'enseignement
+ Stage pratique 80 heures

Semestres 5 et 6

Spécialisation et consolidation de la démarche de professionnalisation.

532 heures d'enseignement
+ Stage / Apprentissage :
minimum 100 heures jusqu'à
1050 heures sous contrat
d'apprentissage.

Les contenus

Semestres 1, 2 et 3

- Analyses thématiques de la motricité
Déterminants de la Performance
Connaissances du développement de la personne
Analyse sociologique des APS
Analyse du mouvement

- Apports scientifiques
Physiologie, Psychologie, Sociologie
Anatomie et Biomécanique

- Théorie et pratique des APSA (5 par semestre)
- Cultures scientifiques et préprofessionnalisation

**SÉMINAIRES DE PROFESSIONNALISATION THÉMATIQUES
MANAGEMENT, SANTÉ OU ÉDUCATION DÈS LE
1^{ER} SEMESTRE ET EN LIEN AVEC LES STAGES.**

Méthodologie universitaire, conception de projet, informatique, anglais.

Semestres 4, 5 et 6

FORMATION COMMUNE : Physiologie de l'effort - Traumatologie - Sociologie du sport - Natation - Sports Collectifs - Formation culturelle et humaine.

FORMATION DE DÉTERMINATION : APS et conception d'un enseignement, Psychologie de l'Apprentissage, EP de l'adulte et du senior, EP de l'enfant, Retard scolaire et Pédagogie, Intégration Scolaire, APA et Enseignement, Psychologie de l'intervention en APA, ASH.

FORMATION DE SPÉCIALISATION : Médiation sociale, Médiation par les sports, Violence et réinsertion sociale, Approche motrice des handicaps sociaux, Didactique des APA, Pratique de l'APA, Connaissance scientifique des handicaps mentaux, Connaissance scientifique des maladies et des déficiences motrices associées, Gestion des centres d'accueil et des organismes scolaires spécialisés, Protection de l'enfance et jeunes socialement vulnérables, Stage d'analyse des pratiques professionnelles.



③ Licence

Management du sport

6 semestres

Semestres 1, 2 et 3

Fondements scientifiques et théoriques relatifs à la motricité sportive.
Compétences méthodologiques et développement de l'expérience motrice à partir d'une pratique sportive diversifiée.

940 heures d'enseignement
+ Stage pratique : 50 heures

Semestre 4

Formation générale et détermination.
Choix d'option visant à la détermination de la mention de licence 3.

340 heures d'enseignement
+ Stage pratique 70 heures

Semestres 5 et 6

Spécialisation et consolidation de la démarche de professionnalisation.

600 heures d'enseignement
+ Stage pratique 154 heures.

Les contenus

Semestres 1, 2 et 3

- Analyses thématiques de la motricité
Déterminants de la Performance
Connaissances du développement de la personne
Analyse sociologique des APS
Analyse du mouvement
- Apports scientifiques
Physiologie, Psychologie, Sociologie
Anatomie et Biomécanique
- Théorie et pratique des APSA (5 par semestre)
- Cultures scientifiques et préprofessionnalisation

Semestres 4, 5 et 6

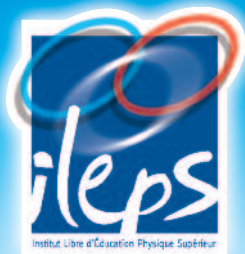
FORMATION COMMUNE : Physiologie de l'effort - Traumatologie - Sociologie du sport - Natation - Sports Collectifs - Formation culturelle et humaine.

FORMATION DE DÉTERMINATION : Anglais, Loisir et APS, Droit, Organisation du sport en France, Méthodologie de l'événementiel, Théories managériales, Statistiques, Comptabilité, Création d'entreprise.

FORMATION DE SPÉCIALISATION : Economie générale, Sociologie de la consommation de produits sportifs, Sociologie des organisations, Théories Marketing et communication, Gestion Informatique et communication, Marketing du sport, Fitness, Réglementation publique du sport, Stage d'analyse des pratiques professionnelles.

**SÉMINAIRES DE PROFESSIONNALISATION THÉMATIQUES
MANAGEMENT, SANTÉ OU ÉDUCATION DÈS LE
1^{ER} SEMESTRE ET EN LIEN AVEC LES STAGES.**

Méthodologie universitaire, conception de projet, informatique, anglais.



Entrer en 1^{ère} année de Licence

L'accès en 1^{ère} année est réservé aux diplômés du baccalauréat ou de son équivalent pour les étudiants étrangers.

Cette admission est prononcée à partir de l'examen du dossier de l'étudiant et des résultats aux tests d'aptitude.

Le dossier doit faire apparaître la motivation de l'étudiant pour la formation, et la cohérence avec son projet et son parcours.

Les tests confirment son niveau en enseignement général et ses aptitudes physiques.

Les barèmes des épreuves sont communiqués avec le dossier de pré-inscription afin que les étudiants puissent se préparer à leur passation qui se déroule en mai.

Une seconde session a lieu en août pour les cas particuliers (santé ou examens).

Pré-inscription élèves de terminale

Sur admission post-bac
Pour plus de précisions, RDV sur www.ileps.org

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Samedi 5 février 2011
Samedi 19 mars 2011

En 2011

JUSQU'AU 9 MAI

- Demande de dossier :
fiche contact sur www.ileps.org, par courrier, par téléphone, aux Journées Portes Ouvertes ou sur un salon.

16 MAI

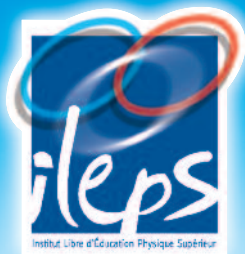
- Date limite de dépôt des dossiers

31 MAI ET 1^{ER} JUIN

- Tests d'admission
- Résultats mis en ligne à partir du 9 juin sur www.admission-postbac.fr

1^{ÈRE} QUINZAINE DE JUILLET

- Dès admission au BAC, le candidat télécharge sur www.ileps.org son dossier d'inscription définitive qu'il envoie ou dépose à l'ILEPS.



Master d'Économie et de Gestion Sciences du Management et Métiers du Sport

4 semestres répartis sur 2 ans

- Enseignement 1^{ère} année : 544 heures
2^{ème} année : 523 heures

- **Alternance** : 1 semaine à l'école/ 15 jours en entreprise toute l'année.
A partir du 1^{er} septembre (sauf juillet-août).

- **Apprentissage** en formation initiale

Il s'agit d'un Master professionnel qui s'inscrit dans une double compétence : Sport et Gestion.

La formation s'organise autour d'une « majeure » identifiée dans le champ de l'Économie et du Management (Bloc Économie et Management). Sa spécificité s'inscrit dans le Bloc Expertise managériale et Culture sportive et dans les Blocs Économie appliquée au sport et Marketing du sport.

→ Les objectifs

- Former des professionnels à des fonctions d'encadrement, de gestion et de direction.
- Des professionnels qui auront une forte culture sportive en plus de compétences dans la gestion des Ressources Humaines.
- Développer des connaissances en gestion, économie, droit, législation, politique, environnement humain.
- Former des Managers capables de créer, gérer et développer des structures, dynamiser des équipes en s'adaptant aux publics.

→ Des débouchés professionnels et multiples

Dans le secteur public :

Cadre ou chargé de mission sport, directeur du service des sports, responsable des équipements sportifs, directeur d'un établissement public sportif (piscine, patinoire, base de loisirs), d'un centre de loisirs, d'un centre d'hébergement, marketing, responsable du développement et de la relation entreprise, chargé de communication auprès des partenaires publics et privés.

Dans le secteur associatif et fédéral :

Directeur d'une organisation sportive, secrétaire général, chef de projet, directeur qualité, directeur ressources humaines, chargé de développement, manager d'un club professionnel, responsable marketing d'une ligue

professionnelle, responsable communication, directeur des opérations sportives, responsable administratif ou communication d'une fédération sportive, d'une ligue, d'un comité départemental.

Dans le secteur privé :

Directeur de magasin ou responsable d'exploitation dans la distribution sportive, responsable du secteur sport ou chef de service dans la grande distribution, directeur de centre sportif (nautique, remise en forme, golf, etc.), directeur de centre d'hébergement de loisir et de tourisme sportif, chargé de développement dans le loisir et le tourisme sportif, responsable marketing, chef de projet en agence de communication ou de marketing sportif.



Entrer en Master d'Économie et de Gestion

L'accès en 1^{ère} année

Examen du dossier, entretien individuel et test éventuel.

Les points d'attention portent sur la cohérence du choix de formation avec le parcours et le projet de l'étudiant ainsi que sur son profil d'ensemble : niveau académique et culture sportive.

- **Étudiants de l'ILEPS** issus de Licence STAPS Mention Management du Sport **prioritaires**.
- Étudiants diplômés de Licence en Économie et Gestion, STAPS, Droit.
- Étudiants diplômés d'écoles de commerce et de gestion de niveau II.

Il est demandé aux candidats de justifier d'un résultat au Score IAE-Message.

L'accès en 2^{ème} année

Examen du dossier, entretien individuel et test éventuel.

L'attention est portée sur les mêmes points que pour l'accès en première année. La sélection est opérée sur l'excellence du niveau académique de l'étudiant et de la formation préalablement suivie.

De droit pour les étudiants de l'ILEPS ayant obtenu une moyenne de 13/20 à chaque semestre de la première année de Master.

Sur dossier pour :

- des étudiants issus de formations Master 1 en Économie et Gestion, STAPS, Droit
- des diplômés d'écoles de commerce et de gestion (niveau I).

Il est demandé aux candidats de justifier d'un résultat au Score IAE-Message.

Condition d'admission

➤ Formation en apprentissage

- pas de frais de scolarité
- admission après avis du jury et signature du contrat d'apprentissage

➤ Formation en alternance

- frais de scolarité : à titre indicatif 5.900 € en 2010-2011



Master Education et Formation

Parcours : Education corporelle, santé et développement de la personne

→ Objectifs

- Le Master a pour objectif de développer des connaissances liées aux sciences biologiques, sociales et humaines, aux politiques éducatives et enjeux de l'éducation corporelle ainsi qu'à la culture technique, technologique et scientifique des activités physiques.

→ Débouchés professionnels

- Le parcours « Métiers de l'enseignement et de l'éducation par les APS » envisage comme débouché prioritaire le professorat d'éducation physique et sportive à travers la préparation du CAFEP-CAPEPS.

Il permet également d'exercer des responsabilités de formation au sein de fédérations, de collectivités territoriales, d'organisations éducatives.

→ Champs d'étude

- Didactique et pédagogie de l'éducation physique et sportive
- Histoire du système éducatif, du sport, de l'éducation physique
- Sciences humaines, sciences de la vie, sciences sociales
- Connaissances techniques et anthropologiques des APS.

Volume horaire :

	Enseignement	Stage
1 ^{ère} année	480 h	60 h
2 ^{ème} année	450 h	110 h

→ Admission

En Master 1 :

Admission sur dossier et entretien pour les étudiants diplômés de formation Licence STAPS.

Critères appréciés :

Niveau d'enseignement général
Expérience et culture sportives
Cohérence entre parcours, projet professionnel et choix de formation.

En Master 2 :

Admission sur dossier et entretien pour les étudiants titulaires d'une Maîtrise STAPS ou d'un autre Master 1.

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) sur étude du dossier.

Le contrat d'apprentissage

Afin de répondre au mieux aux besoins du secteur d'emploi et au profil de certains étudiants, l'ILEPS a ouvert deux de ses formations à l'apprentissage. L'étudiant qui se voit exonéré de frais de scolarité, bénéficie alternativement des enseignements universitaires de l'école et des apports d'une expérience professionnelle significative sous la responsabilité du maître d'apprentissage.

→ Formations concernées

- 3^{ème} année de Licence STAPS mention APAS
- Master 1^{ère} et 2^{ème} année Economie – Gestion
« Management et Métiers du Sport ».

→ L'étudiant-apprenti

- Signe un contrat de travail avec l'entreprise, pour une durée de 1 à 2 ans, avec une période d'essai de 2 mois,
- Devient un salarié de l'entreprise dès la signature du contrat,
- Effectue des missions confiées par son maître d'apprentissage, en relation directe avec le diplôme préparé.

→ Les points forts de l'apprentissage

- Une expérience professionnelle significative :
 - > 71 semaines en entreprise sur 2 ans en master (alternance de 2 semaines en entreprise/1 semaine à l'ILEPS),
 - > 36 semaines en entreprise sur 1 an en licence (alternance de 3 jours en entreprise /2 jours à l'ILEPS)
- Un suivi personnalisé tout au long de la formation,
- Un savoir-faire reconnu,
- Une solide formation universitaire dans le domaine choisi,
- Une formation intégralement financée par l'entreprise,
- Une rémunération qui varie en fonction de l'âge et de l'année de formation de l'apprenti.

Age de l'apprenti	En % du SMIC		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
- de 18 ans	25 %	37 %	53 %
De 18 à 20 ans	41 %	49 %	65 %
De 21 à 25 ans	53 %	61 %	78 %

→ Avantages financiers pour l'entreprise...

- Exonération des cotisations de sécurité sociale,
- Exonération de tout ou partie des charges patronales selon sa taille,
- Aucune charge salariale due par l'apprenti,
- Crédit d'impôt apprentissage de 1600 € par apprenti et par an,
- Indemnité régionale de soutien à l'effort de formation : 1200 € de base pour la Région Ile- de-France,
 - > Majorations :
- 300 € /an pour l'embauche d'un apprenti dans les entreprises de moins de 250 salariés,
- 600 €/an pour l'embauche d'un apprenti reconnu par la COTOREP.



Une vie étudiante responsable et autonome

→ Se loger, se restaurer

Le logement des étudiants est assuré dans les deux résidences de l'Institut Polytechnique Saint-Louis : La-Croix-Petit-Verte et Jean-Baptiste-de-la-Salle à Cergy.

Les étudiants peuvent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement.

Le restaurant universitaire est à deux cents mètres de l'école. Les étudiants disposent d'une cafétéria sur le Campus.

→ Se cultiver, sortir

La vie étudiante à l'ILEPS est riche en possibilités de rencontres et d'animation.

Les bibliothèques de l'IPSL et de l'Université sont accessibles à tous les étudiants.

Grâce au **Pass culture** les étudiants de l'ILEPS bénéficient d'un accès à prix très réduits à des concerts, des pièces de théâtre, des festivals, des spectacles de danse, des expositions, des séances de cinéma... Autant d'occasion d'occuper agréablement son temps libre, seul ou entres amis.

L'école compte trois associations présidées par des élèves :

- **Le Bureau Des Elèves PEP'S** mène de nombreux projets : actions caritatives (Téléthon, Restos du cœur) festives (voyages au ski, intégrations, soirées étudiantes, rencontres inter-écoles, etc).
- **L'association sportive** participe aux rencontres universitaires de lutte, escalade, volley, foot, danse, etc.

Une fédération réunit les Bureaux des Elèves et Bureaux des Sports de chacune des écoles du site en lien avec les 45 associations étudiantes répertoriées sur le campus qui compte près de 20 000 étudiants. Cette fédération organise et anime régulièrement des événements culturels, sportifs ou humanitaires.

L'Aumônerie rassemble toute la communauté chrétienne des étudiants de l'IPSL. Elle est en lien direct avec celles de l'Université, de l'ESSEC, de l'EISTI, l'ENSEA, l'IFSI ainsi que toutes les écoles supérieures de l'agglomération. C'est un lieu d'accueil, de disponibilité, d'apprentissage de la responsabilité et du service. C'est aussi un lieu de formation et de théologie, de réflexion au cœur de la vie étudiante.